



vitry-sur-seine

Compte-rendu - Conseil de quartier du 11 avril 2025

Le conseil de quartier s'est déroulé en présence de :



Madame Salima SOUIH, Adjointe au Maire référente des conseils de guartier.



Monsieur Albertino RAMAEL, Adjoint au Maire référent des conseils de quartier.



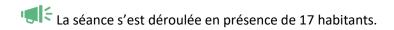
Monsieur Abdallah BENBETKA, Adjoint au Maire référent des conseils de quartier.



Madame Sandra BAHRI, Conseillère Municipale déléguée à la concertation de proximité.



Madame Anne ALAIN, responsable du secteur déchets à Grand Orly Seine Bièvre.



ORDRE DU JOUR

- 1. Le tri des biodéchets à Vitry-sur-Seine.
- 2. Questions diverses.

Le conseil de quartier est ouvert à tous les habitants du quartier. Outil de démocratie, c'est un lieu d'information, de concertation, de proposition et d'initiative qui permet de développer ou restaurer les liens sociaux dans le quartier en assurant des solidarités et en animant la vie citoyenne par l'information et les débats menés. Il participe à la construction de la décision, qui demeure, au final de la responsabilité du conseil municipal. Il permet d'interpeller les élus et l'administration municipale qui s'engagent à donner une réponse motivée, positive ou négative, aux demandes formulées lors des conseils de quartier.







RÉSUMÉ DES ÉCHANGES

CONSEIL DE QUARTIER

La mise en place du nouveau dispositif de collecte des déchets alimentaires

- Le caractère complémentaire du dispositif par rapport aux solutions existantes;
- Les modalités de collecte et de valorisation des biodéchets;
- L'entretien des bacs et l'accompagnement des habitants;
- Les points de contact et les sources d'information disponibles.

Les actualités du quartier

- Sur l'aménagement du Square Vilmorin;
- Sur la Rénovation urbaine (NPNRU);
- Sur l'aménagement du boulevard Général Leclerc.



Lors de la prochaine séance, un retour sur la concertation Vilmorin et un bilan du conseil seront faits.



La prochaine séance du conseil de quartier aura lieu en fin juin.









TRI DES BIODÉCHETS

Mme Allain présente aux habitant·es le nouveau dispositif de collecte des déchets alimentaires, déployé depuis fin février 2025 dans les quartiers nord de Vitry-sur-Seine. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la **loi anti-gaspillage** (AGEC) de 2020, qui impose le tri à la source des biodéchets (déchets de cuisine et de jardin).

Un dispositif complémentaire aux solutions existantes

En complément des composteurs individuels ou collectifs (disponibles sur demande), de la déchèterie mobile et de la collecte en porte-à-porte (pour les petits immeubles, établissements scolaires et commerçants), une **collecte en apport volontaire** a été mise en place via des **abris bacs** répartis dans les quartiers concernés.



Les habitant·es peuvent y déposer leurs déchets alimentaires non emballés (restes de repas, épluchures, coquilles d'œufs...) dans un sac en papier ou directement via un bio seau.



Ouverture à pédale







Modalités de collecte et valorisation

- Fréquence : deux fois par semaine (mardi et vendredi), assurée par le Grand Orly Seine Bièvre.
- **Déjà 13 tonnes collectées** depuis le lancement.
- Les biodéchets sont valorisés par **méthanisation** : le biogaz produit est transformé en électricité et injecté dans le réseau local.

Entretien des bacs et accompagnement

- Les bacs sont lavés chaque vendredi, avec possibilité d'augmenter la fréquence en période estivale.
- Une campagne de sensibilisation en porte-à-porte est en cours jusqu'en avril, avec distribution de kits de tri.
- Ces kits sont aussi disponibles :
 - À la mairie accueil environnement (lun-ven, 9h-12h / 13h30-17h30),
 - o Au **relais mairie de la gare**, 28 avenue Paul Vaillant-Couturier.

Contact et infos

Le **pôle déchets** sera présent lors d'événements locaux (ex. : Printemps des Mains Vertes, fête de quartier) pour répondre aux questions des habitant·es.

• Tél.: 0 800 864 743

Mail: dechets.secteurvitry@grandorlyseinebievre.fr

• Site: <u>Déchets: je trie, j'agis | Grand Orly Seine Bièvre</u>

Pour plus de détails, veuillez consulter la présentation jointe à ce compte rendu.

Des échanges

Une discussion s'engage sur les modalités d'accompagnement et de sensibilisation des habitant·es à ce nouveau dispositif, ainsi que sur le bon fonctionnement des abris bacs. Plusieurs habitant·es expriment des inquiétudes quant à un éventuel mauvais tri, par manque d'information, pouvant entraîner le dépôt de déchets non conformes dans les bacs.

Madame Allain précise qu'un maître composteur est mobilisé pour accompagner les habitant·es, assurer un suivi régulier des bacs et veiller à leur bon usage. Des formations à la pratique du tri et du compostage sont également proposées à celles et ceux qui le souhaitent.







Des habitant·es du square Vilmorin expriment leur souhait d'intégrer un composteur dans l'aménagement futur de cet espace.



DIVERS

Sur l'aménagement du Square Vilmorin

Des habitant·es expriment leur souhait d'intégrer un composteur dans l'aménagement futur du square. Ils s'interrogent également sur la restitution de la concertation et la date de début des travaux.

Les élu·es référent·es indiquent que la restitution de la concertation aura lieu lors du prochain conseil de quartier prévu fin juin, en présence du service des espaces verts de la ville. La date de démarrage des travaux y sera également communiquée.

Sur la Rénovation urbaine (NPNRU)

Une discussion porte sur les aménagements de la dalle et sur l'avenir de l'immeuble R8.

Des ateliers "Espaces Publics Dalle" seront organisés prochainement, en continuité de ceux de septembre 2024. Les dates seront annoncées ultérieurement. Des « Cafés Cœur de Ville » similaires à celui tenu dans le secteur Audigeois aujourd'hui sont également prévus.

Le budget dédié à la rénovation intérieure et extérieure de l'immeuble R26 a également été évoqué.

Des habitant·es du R10 soulevent la problématique du local poubelle fermé et des bacs extérieurs utilisés aussi par les commerçants, entraînant des dysfonctionnements dans le tri des déchets.

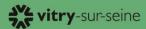
Les élu·es les invitent à se rapprocher de leur bailleur pour demander la réouverture du local. Une enquête sera menée par le prestataire de la ville sur le tri effectué à ces emplacements.

Des habitant·es du R9 mentionne la difficulté d'accès à leur immeuble par l'allée de la Petite Faucille, fermée par une barrière nécessitant une autorisation.

Les élu·es conseillent de contacter le bailleur pour obtenir une autorisation permanente.







Sur l'aménagement du boulevard Général Leclerc

Des habitant·es s'interrogent sur le calendrier des travaux d'aménagement, en lien avec l'ouverture de la nouvelle gare Vitry Centre.

Les élu.es précisent que le boulevard sera aménagé en zone de rencontre (Partiellement piétonne en raison de la conservation d'un accès aux parkings). Les travaux commenceront à l'approche de l'ouverture de la gare.

Sur les stations Vélib'

Un habitant signale la saturation des stations Vélib' du centre-ville aux heures de pointe et l'indisponibilité de la station Paul Froment - 8 mai depuis plus d'un an.

L'aménagement du boulevard Général Leclerc prévoit l'élargissement de la station existante et l'installation d'une nouvelle station avec l'ouverture de la gare. La remise en service de la station Paul Froment est en cours de coordination avec la Métropole.

La suppression temporaire de l'arrêt de bus 382 à Ardoines a été évoquée.



Les élu·es annoncent que l'arrêt sera rétabli à partir du 14 avril, à la suite des discussions avec la RATP.

Sur le Food truck

Des nuisances olfactives liées au Food truck installé près de la bibliothèque ont été signalées.

Il sera légèrement déplacé pour ne pas gêner les piétons. Une vérification du respect des normes de filtration des odeurs et des fumées est également demandée par la ville.

Une discussion a eu lieu concernant un cas de squat à proximité du tabac au rue Audigeois.



ANNONCE DE VOTRE ELUE DELEGUEE A LA CONCERTATION DE PROXIMITE

vitry-sur-seine

Madame BAHRI rappelle le travail effectué dans le cadre de l'observatoire des conseils de quartier afin de rendre ces instances de démocratie locale plus participative et inclusive. Les services travaillent actuellement à la mise en œuvre d'un certain nombre de propositions. Par ailleurs, elle précise que, compte tenu de la période de réserve préélectorale, la prochaine séance constituera le dernier conseil de quartier avant les élections municipales prévues en mars 2026. Cette dernière séance sera l'occasion de dresser le bilan du conseil de quartier du Centre-ville depuis sa reprise en 2021.

Les réponses aux questionnements qui sont manquantes dans cet écrit, seront données dans les prochains comptes rendus au fur et à mesure de leur instruction.